

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher. Monsieur Éric Mageau agit comme maire suppléant.

La mairesse Nathalie Bresse est absente.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

En l'absence de la mairesse, monsieur Éric Mageau maire suppléant, déclare la séance ouverte.

2015-03-044 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux:

3.1 Séance ordinaire du 2 février 2015

4. 1^{ère} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

Aucune

6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de février 2015

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter:

8.1.1 Arrérages des taxes – vente pour taxes

8.1.2 Reddition de comptes - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

8.1.3 Dépôt des états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux pour l'année 2014

8.1.4 Embauche des sauveteurs à la piscine municipale pour l'été 2015

8.1.5 Politique d'accueil des I.C.I.

8.1.6 Soirée de financement – Échec au crime

8.1.7 Rénovation de la toiture du chalet au Parc Goddard

8.1.8 Entrée du chalet – Parc Goddard

8.1.9 Acceptation du plan de travail 2015 – Pacte rural

8.1.10 Achat d'une remorque – transport de la pelle mécanique

- 8.1.11 Nomination des délégués municipaux au comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François
- 8.1.12 Programme soutien à l'action bénévole (volet loisirs et sports)
- 8.1.13 Contrat social FADOQ – Le bouton argenté
- 8.1.14 Demande de commandite – familles Vachon & Pomerleau
- 8.1.15 Régie sanitaire des Hameaux – acceptation de la municipalité de Wotton à titre de membre de la Régie
- 8.1.16 Régie sanitaire des Hameaux – acceptation de la municipalité de Dudswell à titre de membre de la Régie

9. Adoption des règlements

- 9.1 Adoption du règlement numéro 598 – Abrogeant et remplaçant le Règlement 503A relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques
- 9.2 Adoption du Projet de règlement numéro 596 – Modifiant le Règlement de zonage numéro 436
- 9.3 Adoption du Projet de règlement numéro 595 – Modifiant le Règlement numéro 435, Plan d'urbanisme

10. Avis de motion à donner

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

- 11.1 Offre d'achat du terrain lot no. 1 387 726

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)

13. Levée de la séance ordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé avec le retrait du point 8.1.7 et l'ajout du point 11.1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{3.1}
2015-03-045 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2015 :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.}
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 41)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur François Lefèbvre demande si le dossier du réseau aqueduc et égout pour la rue Desruisseaux avance.

Madame Dolorès Pépin porte plainte sur le goût de l'eau potable. Elle goûte beaucoup le chlore.

Monsieur Bertrand Ash:

- Concernant la lumière à l'entrée du Centre multifonctionnel qui est brûlée ;
- Concernant l'eau qui goûte le chlore ;
- Concernant les deux cuisinières au Centre multifonctionnel, le conseil a-t-il l'intention de les changer.

Monsieur Jacques Gourde: Concernant le suivi du dossier de la SPA, il suggère que la Municipalité demande une offre de service pour la gestion et l'application du règlement sur le contrôle des animaux.

Monsieur Stéphane Théroux: Concernant le projet de la deuxième ligne électrique « projet d'Hydro-Québec »

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 55.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Aucune.

7.1.1

2015-03-046 COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 28 février 2015 au montant de **94 366.74\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse : Absente.

Madame Diane Talbot :

- Donne de l'information concernant :
 - L'O.M.H ; tous les logements sont loués ;
 - La Régie des incendies ; deux citoyens d'Ascot Corner ont assisté à la rencontre mensuel. La prochaine rencontre est le 14 avril.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne de l'information concernant l'achat d'une remorque et d'une pelle mécanique qui seront livrées dans les prochaines semaines et demande aux citoyens d'être patients ce printemps car, il va y avoir beaucoup de nids-de-poules sur le chemin Biron.

Monsieur René Rivard :

- Donne de l'information concernant :
 - Les loisirs, on continue les dossiers de développement ;
 - À la MRC le comité des loisirs, programme MADA, une rencontre mensuelle est prévue ;
 - Le journal communautaire est le journal officiel de la municipalité ;
 - On travaille présentement à l'organisation du prochain service animation estivale (SAE), de la fête de la St-Jean le 24 juin, de la fête des bénévoles en avril.

Madame France Martel :

- Donne de l'information concernant :
 - L'O.M.H. tout se déroule normalement ;
 - La Chambre de Commerce travaille sur le dossier du 70^{ième} anniversaire ;
 - À l'urbanisme, on travaille sur la modification de quelques règlements et l'application de la nouvelle réglementation sur l'approvisionnement en eau potable effective depuis le 1^{er} mars 2015 est à venir.

Monsieur Donald Lachance :

- Donne de l'information concernant :
 - La prochaine réunion de la Régie incendie sera le 14 avril ;
 - Les opérations de la Régie incendie et des ententes avec d'autres municipalités.

Monsieur Stanley Boucher :

- Donne de l'information concernant :
 - L'eau potable, les travaux pour le traitement sont terminés, l'usine est en fonction et donne des résultats des analyses d'eau.

8.1.1

2015-03-047 ARRÉRAGES DES TAXES – VENTE POUR TAXES :

CONSIDÉRANT QUE certaines propriétés devront faire l'objet de la vente pour taxes si aucun paiement n'est fait en date du 18 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE le montant des taxes dû sera ajusté en date du 18 mars 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à la MRC du Haut-Saint-François de procéder à la vente pour non-paiement de taxes, les propriétés suivantes :

- Matricule 0334 53 4508; lots 1 385 476, 1 387 447 et 4 571 578 - 5 672.47 \$
- Matricule 0334 82 3080; lot 1 386 702 - 3 536.73 \$
- Matricule 0935 25 4796; lot 4 180 590 - 5 017.19 \$
- Matricule 0235 54 4236; lots 1 386 840 et 1 386 841 - 2 634.04 \$
- Matricule 0334 10 4964; lot 1 384 952 - 2 917.74 \$
- Matricule 0535 60 5106; lot 1 384 916 - 6 235.37 \$
- Matricule 0130 78 2275; lot 2 581 605-P - 822.79 \$
- Matricule 0233 82 7474; lot 3 696 730 - 6 020.61 \$

Plus les frais encourus et les taxes scolaires de chacun des lots

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2015-03-048 REDDITION DE COMPTES – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL :

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 112,608 \$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les

éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'ANNEXE A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l'ANNEXE B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-03-049 ^{8.1.3} **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX POUR L'ANNÉE 2014:**

CONSIDÉRANT QUE les états financiers vérifiés pour l'année 2014 ont été déposés et acceptés par la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers vérifiés pour l'année 2014 tel que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-03-050 ^{8.1.4} **EMBAUCHE DE QUATRE (4) SAUVETEUSES À LA PISCINE MUNICIPALE POUR L'ÉTÉ 2015:**

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin de quatre (4) sauveteuses à la piscine municipale pour l'été 2015;

CONSIDÉRANT QUE les trois(3) sauveteuses de l'été 2014 sont disponibles pour continuer à l'été 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'embauche de trois (3) sauveteuses pour une période de 12 semaines au taux de 15.80 \$ pour un maximum de 35 heures / semaine chacune et d'une quatrième assistante sauveteuse pour une période de 12 semaines au taux de 14.80 \$ pour un minimum de 10 heures / semaine.

- Madame Emma Dugal-Villeneuve - sauveteuse
- Madame Annabelle Dugal-Villeneuve - sauveteuse
- Madame Hélène Lefèbvre - sauveteuse
- Madame Shelley Donaldson – assistante sauveteuse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2015-03-051 POLITIQUE D'ACCUEIL DES I.C.I. :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner désire se doter d'une structure d'accueil pour les entreprises qui viennent s'installer sur le territoire d'Ascot Corner;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs généraux de cette politique sont de prévoir les mesures à prendre par la municipalité afin d'encourager l'établissement d'entreprises;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et approuve la Politique d'accueil des I.C.I tel que déposée à la présente séance et que les mesures nécessaires soient prises pour faire connaître cette politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6
2015-03-052 SOIRÉE DE FINANCEMENT- ÉCHEC AU CRIME :

CONSIDÉRANT QUE Échec au crime est un organisme sans but lucratif qui a comme mission d'inciter les gens de tout âge à refuser la violence autour d'eux;

CONSIDÉRANT QU' une soirée de financement est organisée le jeudi 26 mars 2015 à 18 h 00 au Centre Julien-Ducharme et que le coût est de 85.00 \$ par personne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner délègue le conseiller monsieur Donald Lachance à représenter la municipalité et que le coût de la soirée et son déplacement soient payés par la Municipalité.

Poste budgétaire : 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7
**RÉNOVATION DE LA TOITURE DU CHALET AU PARC GODDARD :
REPORTÉ AU MOIS PROCHAIN.**

8.1.8
2015-03-053 ENTRÉE DU CHALET AU PARC GODDARD :

CONSIDÉRANT QUE nous avons du vandalisme à l'entrée du chalet au parc Goddard;

CONSIDÉRANT QUE pour essayer de contrer ce problème nous allons installer une grille métallique coulissante;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise l'installation d'une grille métallique coulissante à l'entrée du chalet du parc Goddard au montant de 3,880.00 \$ plus taxes, installation incluse.

Poste budgétaire : 03-310-00-023 avec un transfert du fond de roulement payable sur 5 ans

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2015-03-054 ACCEPTATION DU PLAN DE TRAVAIL 2015 - PACTE RURAL :

CONSIDÉRANT QUE pour le nouveau Pacte rural, la Municipalité doit réviser et déposer son plan de travail pour l'année 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et dépose son plan de travail 2015 pour le Pacte rural tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2015-03-055 ACHAT D'UNE REMORQUE – TRANSPORT DE LA PELLE MÉCANIQUE :

CONSIDÉRANT QUE suite à l'achat de la pelle mécanique nous avons besoin de faire l'achat d'une remorque;

CONSIDÉRANT QUE avons demandé des prix à deux fournisseurs;

- ASETRAIL : 21,469.00 \$ plus taxes
- Remorques Lewis Inc. : 25,036.00 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat de la remorque au montant de 21,469.00 \$ plus taxes du fournisseur ASETRAIL tel que la soumission présentée.

Poste budgétaire : 03-310-00-030.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2015-03-056 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX AU COMITÉ LOISIR DE LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS :

CONSIDÉRANT QUE nous devons nommer deux délégués municipaux pour siéger sur le comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE la directrice des loisirs, de la culture et du sport est d'office au sein du Comité Loisir;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme le conseiller responsable des loisirs monsieur René Rivard et un bénévole au niveau des loisirs monsieur Marco Bolduc comme délégués municipaux pour siéger sur le comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.12

2015-03-057 PROGRAMME SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE (VOLET LOISIRS ET SPORTS) :

CONSIDÉRANT QUE nous voulons faire une demande au programme de soutien à l'action bénévole pour notre projet de ballon-volant (volleyball) de plage;

CONSIDÉRANT QUE nous devons avoir une résolution du conseil pour l'engagement financier et l'appui au projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner confirme l'engagement financier de la municipalité pour le projet de ballon-volant (volleyball) de plage pour un montant de 10 000.00 \$.

Poste budgétaire : 03-310-00-028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.13

**CONTRAT SOCIAL FADOQ – LE BOUTON ARGENTÉ :
REPORTÉ AU MOIS PROCHAIN.**

8.1.14

2015-03-058 DEMANDE DE COMMANDITE – FAMILLES VACHON ET POMERLEAU :

CONSIDÉRANT QUE l'Association des descendants des familles Vachon et Pomerleau tiendra leur assemblée annuelle le 13 septembre 2015 de 8 h 30 à 16 h 00 au Centre multifonctionnel à la salle Aurélien-Rivard;

CONSIDÉRANT QUE l'Association demande la gratuité pour la salle et la cuisine et une commandite annuelle de 100.00 \$ pour le bulletin officiel de l'Association « Le Copechagnière »

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'offrir la gratuité de la salle et de la cuisine pour l'évènement du 13 septembre 2015, mais puisque la gratuité de la salle et de la cuisine représente une somme de 200.00 \$, le conseil demande que cette gratuité soit considérée dans la commandite demandée pour les deux prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.15

2015-03-059 RÉGIE SANITAIRE DES HAMEAUX – ACCEPTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE WOTTON À TITRE DE MEMBRE DE LA RÉGIE :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a fait la demande à la Régie sanitaire des Hameaux d'être intégrée comme membre de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie a accepté la demande de la Municipalité de Wotton d'être intégrée comme membre de la Régie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que la Municipalité de Wotton soit intégrée membre de la Régie sanitaire des Hameaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.16

2015-03-060 RÉGIE SANITAIRE DES HAMEAUX – ACCEPTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL À TITRE DE MEMBRE DE LA RÉGIE :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Dudswell a fait la demande à la Régie sanitaire des Hameaux d'être intégrée comme membre de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie a accepté la demande de la Municipalité de Dudswell d'être intégrée comme membre de la Régie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que la Municipalité de Dudswell soit intégrée membre de la Régie sanitaire des Hameaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2015-03-061 ^{9.1} **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 598 – ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 503-A RELATIF AUX NUISANCES ET RÉGISSANT CERTAINES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte le Règlement numéro 598 – Abrogeant et remplaçant le Règlement 503-A relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-03-062 ^{9.2} **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 596 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte le Projet de règlement numéro 596 – Modifiant le Règlement de zonage numéro 436.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-03-063 ^{9.3} **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 595 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 435, PLAN D'URBANISME**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte le Projet de règlement numéro 595 – Modifiant le Règlement numéro 435, Plan d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-03-064 ^{11.1} **ACCEPTATION DE L'OFFRE D'ACHAT DU LOT NUMÉRO 1 387 726 CADASTRE DU QUÉBEC :**

CONSIDÉRANT QUE le lot numéro 1 387 726 Cadastre du Québec a seulement une superficie de 1110.5 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE depuis qu'il n'y a plus d'accès à la route 112, la Municipalité n'a plus d'intérêt à garder ce lot comme parc;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires qui sont contigus à ce lot monsieur Kevin Proulx Burke et madame Valérie Gaucher ont fait une offre d'achat pour ce lot au montant de 11 000.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre d'achat de monsieur Kevin Proulx Burke et madame Valérie Gaucher au montant de 11 000.00 \$ pour le lot 1 387 726 Cadastre du Québec.

QUE les frais de notaire soient payés par les acheteurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

^{12.}

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 52.

(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)

Monsieur Jacques Gourde:

Il y aura un protocole à la Régie des incendies pour l'alerte des pompiers. Est-ce qu'il y a un parc industriel à venir pour que la Municipalité adopte une politique d'accueil pour les I.C.I.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 57.

^{13.}

2015-03-065 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **QUE** la séance ordinaire soit levée à 20 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Mardi le 7 avril 2015 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

ÉRIC MAGEAU
MAIRE SUPPLÉANT